



HAL
open science

Master Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Géographie et aménagement. 2016, Université Rennes 2.
hceres-02041808

HAL Id: hceres-02041808

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041808v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Géographie et aménagement

- Université Rennes 2

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences sociales

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master mention *Géographie et aménagement* de l'Université Rennes 2 a pour objectif de former des professionnels de l'aménagement, de la géographie, de la géomatique et de l'environnement. Sa finalité est à la fois professionnelle et de recherche, de façon différenciée suivant les parcours. Dans sa forme actuelle, il a été mis en place à la rentrée 2012-2013.

Le master est organisé en deux spécialités, chacune d'elle étant subdivisée en deux parcours. La première spécialité s'intitule *Gestion de l'environnement*. Elle est composée du parcours à finalité professionnelle *Environnement territoires acteurs (ETA)* et du parcours indifférencié mais plutôt à finalité de recherche *Fonctionnement spatial des milieux (FSM)*. La seconde spécialité s'intitule *Géomatique*. Elle est composée du parcours à finalité professionnelle, *Système d'information géographique et aménagement des territoires (SIGAT)*, et du parcours indifférencié mais plutôt à finalité de recherche *Image*. Les enseignements sont dispensés principalement en mode présentiel, avec une ouverture à la formation continue en première année de master.

Les enseignements proposent des cours théoriques et appliqués ainsi qu'un apprentissage à l'utilisation de différents outils (systèmes d'information géographique, télédétection, etc.). Au cours de la première année de master, les enseignements principaux sont d'ordres généraliste et technique avec une mutualisation relativement importante des cours, certains cours étant également mutualisés avec l'autre mention de master proposée par le département de Géographie, qui s'intitule *Urbanisme et aménagement*. La différenciation des parcours intervient pleinement en seconde année.

Pour les parcours *FSM*, *SIGAT* et *Image*, les cours sont dispensés à l'Université Rennes 2 ; pour le parcours *ETA*, les lieux d'enseignement se partagent entre l'Université Rennes 2 et Agrocampus.

Synthèse de l'évaluation

Le master présente un cursus cohérent, à travers ses deux spécialités déclinées chacune en deux parcours. Une forte mutualisation des cours en première année permet de donner un socle de connaissances et compétences communes. Par leur choix de parcours, les étudiants se préparent à une insertion professionnelle rapide à l'issue du master ou bien à une préparation aux métiers de la recherche. La formation bénéficie d'un ancrage solide dans trois laboratoires de recherche, et de liens consistants avec le monde professionnel de l'environnement et de la géomatique. Les points positifs de la formation tiennent donc à sa structuration claire en quatre parcours, avec une double orientation vers l'environnement et vers la géomatique. Le master est en outre très bien inséré dans son environnement, qu'il s'agisse des réseaux régionaux de recherche ou du milieu professionnel local. Une politique dynamique d'organisation de stages et d'ateliers permet aux étudiants d'acquérir des compétences en gestion de projet. Enfin, l'équipe pédagogique est étoffée et présente des profils diversifiés.

Le pilotage de la mention *Géographie et aménagement* s'effectue davantage au niveau de chaque parcours qu'à celui de la mention ou encore des spécialités. De fait, ces parcours sont très spécifiques et présentent un fonctionnement et une attractivité différente, le plus dynamique en termes de candidatures étudiantes étant le parcours *SIGAT*. Ce pilotage par parcours rend parfois peu lisible l'affichage effectué au niveau de la mention. Les points d'attention de la formation tiennent donc à un pilotage insuffisant au niveau de la mention, ce qui peut se traduire par des informations lacunaires à cette échelle. D'un point de vue analytique, les informations devraient mentionner précisément les modalités de fonctionnement des jurys d'examen, le suivi de l'acquisition des compétences, la ventilation des effectifs par année et par parcours, le suivi des anciens étudiants ou encore les modalités de contrôle des connaissances. Autre point de fragilité, la dimension internationale de la formation demeure succincte, en termes de mobilité sortante des étudiants ou de

politique linguistique. Enfin, les parcours à vocation professionnelle présentent curieusement une part assez forte de cours magistraux au détriment des travaux dirigés.

Points forts :

- Structure de la formation claire.
- Environnement recherche et socio-économique de la formation très riche.
- Place importante accordée à la professionnalisation, à travers les stages, les ateliers et l'implication d'intervenants professionnels.
- Équipe pédagogique riche et bien diversifiée.

Points faibles :

- Pilotage de la formation insuffisant en termes d'organisation et de stratégie au niveau de la mention.
- Modalités de fonctionnement de la mention manquant de lisibilité, dans la mesure où le fonctionnement est organisé principalement par parcours.
- Dimension internationale succincte.
- Cours magistraux relativement trop nombreux par rapport aux travaux dirigés dans les parcours à finalité professionnelle.

Recommandations :

Il conviendrait en premier lieu de renforcer le pilotage global de la formation en redonnant toute sa place à une gouvernance au niveau de la mention. Cette gouvernance s'appuierait sur un affichage renouvelé des objectifs, qui permette de clairement le différencier du master *Urbanisme et aménagement*. A cette échelle aussi, un conseil de perfectionnement pourrait être mis en place, ainsi qu'une politique systématique de suivi du devenir des diplômés. Certains cours transversaux relatifs à la méthodologie de la recherche ou à une initiation au monde professionnel, pour le moment dispensés uniquement dans un ou deux parcours, pourraient être mutualisés à l'ensemble en rejoignant l'important dispositif de cours mutualisés déjà mis en place. Enfin, l'acquisition des compétences mériterait d'être vérifiée au cours de la formation.

La formation gagnerait également à ce qu'une réflexion s'engage sur sa véritable finalité : s'agit-il de « géographie et aménagement » comme l'indique son intitulé, ou bien « l'environnement » ne serait-il pas un principe structurant aux quatre parcours ? Accroître le pilotage au niveau de la mention permettrait d'améliorer qualitativement la formation, en termes de visibilité, d'affichage des complémentarités avec la mention de master *Urbanisme et aménagement*, mais aussi de valoriser ses points forts.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La mention présente un cursus cohérent. L'objectif principal est généraliste, visant à former des professionnels de l'aménagement, de la géographie, de la géomatique et de l'environnement.</p> <p>La mention présente un équilibre avec deux parcours dont l'objectif est clairement professionnel (<i>ETA</i> et <i>SIGAT</i>), et deux autres orientés recherche en plus de l'orientation professionnelle (<i>FSM</i> et <i>Image</i>). L'objectif annoncé, de former à la fois à une insertion à l'issue de la deuxième année (M2) ou à une poursuite en doctorat, est réalisable. L'articulation des cours présente une bonne progressivité en termes d'acquisition de compétences et de connaissances.</p> <p>Les mutualisations sont importantes en première année de master (M1), de façon logique, à l'échelle de la mention (quatre unités d'enseignement (UE) représentant 24 crédit européens (ECTS)), à l'échelle de la spécialité <i>Gestion de l'environnement</i> (tout est commun en dehors d'une UE à 5 ECTS) et à l'échelle de la spécialité <i>Géomatique</i> (tout est commun en dehors de deux UE totalisant 13 ECTS). Des mutualisations se font également avec la mention <i>Urbanisme et aménagement</i> (un cours à 5 ECTS par semestre).</p> <p>Parmi la diversité des objectifs visés, il semblerait que la spécificité du master, au regard de son contenu comme des différences avec la mention <i>Urbanisme et aménagement</i>, se situe davantage dans l'environnement (mot-clef prépondérant de trois des quatre parcours, le quatrième (<i>SIGAT</i>) étant plus ciblé sur les outils mais pouvant se prévaloir aussi de ce terme). La formation gagnerait à un affichage plus cohérent entre ses objectifs et son contenu, qui permettrait en outre de mieux se différencier du master <i>Urbanisme et aménagement</i>.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation est bien implantée et noue des relations variées avec son environnement.</p> <p>La mention <i>Géographie et aménagement</i> est l'une des deux mentions de master (avec <i>Urbanisme et aménagement</i>) proposées par le département de Géographie de l'Université Rennes 2. Elle est liée à l'école d'ingénieurs Agrocampus pour le portage du parcours <i>Image</i> (les cours sont dispensés sur les deux sites).</p> <p>La mention est solidement adossée à trois laboratoires de recherche, LETG Rennes (Littoral, environnement, télédétection, géomatique ; unité mixte de recherche (UMR) 6554 CNRS), ESO-Rennes (Espaces et sociétés, UMR 6590 CNRS) et l'UMR 0985 INRA (Institut national de la recherche agronomique) - Agrocampus Ouest. Les poursuites en thèse se font généralement dans l'école doctorale (ED 507) Sciences humaines et sociales (SHS).</p> <p>Enfin, certaines collectivités territoriales sont impliquées dans la formation d'une part à travers les ateliers menés dans les parcours <i>ETA</i> et <i>SIGAT</i>, d'autre part par l'accueil de stagiaires en M2 pour toutes les spécialités. Si l'implication du monde non universitaire dans la formation est indéniable, celle-ci pourrait être davantage développée (par exemple à travers un conseil de perfectionnement).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est étoffée et variée dans sa composition : au total 28 enseignants-chercheurs interviennent (20 du département de géographie, six en mathématiques appliquées aux sciences sociales, un en administration économique et sociale et un en sociologie), ainsi que 53 professionnels (généralement pour des petites conférences de 3 heures ou des enseignements d'ordre technique) et 15 personnels liés à la recherche (issus des laboratoires CNRS). En outre, les parcours <i>SIGAT</i> et <i>ETA</i> bénéficient chacun de la présence d'un professionnel associé à temps partiel (PAST). Cette variété permet efficacement de couvrir l'ensemble des champs de compétences visés.</p> <p>La cohérence du fonctionnement s'exerce moins au niveau de la mention et au niveau des spécialités, qu'au niveau de chaque parcours, avec pour chacun, des modalités propres d'autoévaluation. Il serait souhaitable d'installer un pilotage renforcé au niveau de la mention, en raison de la forte mutualisation et des attendus en termes d'amélioration de la visibilité et de la stratégie d'évolution de la formation.</p>

<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Une soixantaine d'étudiants sortent chaque année de la mention, la plupart avec diplôme. Il aurait été utile d'avoir des informations relatives à la ventilation des effectifs entre les parcours, ainsi qu'entre la première et la deuxième année. Les informations données sont relatives à l'attractivité du parcours <i>SIGAT</i> (70 demandes d'accès en M2 pour 15 places), et à la limitation de l'effectif de <i>FSM</i> à 12 étudiants pour tenir compte de la rareté des débouchés dans la thématique abordée.</p> <p>Le taux d'insertion global à 12 mois est très variable suivant les spécialités : il atteint la part de 81 % en <i>Géomatique</i> contre 48 % en <i>Gestion de l'environnement</i>. Cette forte différence est probablement liée à une demande plus forte sur le marché de l'emploi pour les compétences techniques acquises dans le domaine de la géomatique. Les types d'emploi sont assez variés mais en général, il s'agit d'emplois à temps plein, de niveau cadre supérieur ou profession intermédiaire, avec une prédominance des postes dans l'administration publique ou l'enseignement.</p> <p>Une connaissance davantage développée du devenir des anciens étudiants (réalisation d'un annuaire des anciens par exemple) pourrait rendre la formation plus efficiente.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation est bien adossée à la recherche. Les chercheurs CNRS des laboratoires d'adossement sont intégrés dans l'équipe pédagogique des deux parcours recherche (<i>Image</i> et <i>FSM</i>), et il y a un lien entre les cours et les axes du laboratoire, ce qui se traduit par l'organisation régulière de stages orientés « recherche ».</p> <p>Le parcours <i>SIGAT</i> présente également un lien avec la recherche, à travers les conférences de chercheurs, les stages en laboratoire et les ateliers à orientation scientifique. En revanche, il n'est pas mentionné que de tels liens existent pour le parcours <i>ETA</i>.</p> <p>Ces liens importants avec la recherche pourraient être davantage formalisés, à travers l'organisation de cours de méthodologie de la recherche, de façon mutualisée entre les parcours.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Une place importante est laissée à la professionnalisation, en particulier dans les parcours <i>ETA</i>, <i>Image</i> et <i>SIGAT</i>. L'implication des professionnels passe par l'organisation et l'évaluation de projets, la diffusion d'informations sur les métiers, le pilotage des excursions sur le terrain et l'accueil de stagiaires. Dans le parcours <i>FSM</i>, c'est au monde professionnel de la recherche que les étudiants sont sensibilisés.</p> <p>Pour les parcours <i>ETA</i> et <i>SIGAT</i>, il existe judicieusement, au premier semestre de la deuxième année, un enseignement sur le monde professionnel. La formation gagnerait à ce que cet enseignement soit proposé à l'ensemble de la mention, et si possible, dès la première année.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Une importance notable est portée à l'organisation des stages et ateliers, permettant aux étudiants d'acquérir la pratique de travail en groupe et en ateliers.</p> <p>Cet accent particulier se traduit par l'organisation d'ateliers dans les parcours <i>ETA</i>, <i>Image</i> et <i>SIGAT</i>, conçus et suivis par des commanditaires extérieurs (communautés de communes, syndicat de bassin, conseil général, etc.) ; par de fréquents travaux sur le terrain et l'organisation par les étudiants du parcours <i>ETA</i> d'un voyage d'étude annuel ; par un stage obligatoire en M2, d'une durée variant de quatre mois et demi à six mois suivant les spécialités (le stage de M1 étant optionnel). Les stages de M2 sont encadrés par un tuteur professionnel et un tuteur universitaire, et donnent lieu à la rédaction d'un rapport ou mémoire et à une soutenance. Tous les étudiants trouvent un stage ; les étudiants de <i>FSM</i> rencontrent plus de difficulté à obtenir un stage rémunéré.</p> <p>Le maintien de ces activités semble difficile en termes de financement et d'encadrement, en raison de l'ampleur et de la diversité des actions menées. En particulier, l'offre de stages en M1 ne permet pas de répondre à la demande des étudiants, pour qui le stage est optionnel.</p>

<p>Place de l'international</p>	<p>Une dimension internationale existe mais elle ne semble pas prépondérante ni prioritaire.</p> <p>La place de l'international tient à l'inscription d'étudiants étrangers, principalement dans les parcours <i>FSM</i> et <i>Image</i> (étudiants provenant du Brésil et d'Afrique) ; à certains cours donnés par des collègues étrangers ; à des lieux de stage pouvant être localisés à l'étranger, sans que des données ne soient fournies pour apprécier l'ampleur du phénomène.</p> <p>Mais la mobilité étudiante sortante reste très faible, et les parcours <i>ETA</i> et <i>SIGAT</i> semblent ne pas avoir d'ouverture particulière sur l'international. Surtout, la politique linguistique est succincte dans la mesure où elle se limite à 12 heures d'apprentissage de l'anglais, au cours d'un semestre de première année.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La procédure de recrutement est très clairement explicitée pour les deux années, en conformité avec les usages nationaux. En M1, l'accès est de droit pour les étudiants français ayant une licence dans les domaines de la géographie, de l'aménagement et de l'environnement ; pour les étrangers, il existe des procédures spécifiques. En M2, l'admission se fait sur dossier, sauf pour le parcours <i>SIGAT</i> où un examen oral est prévu de surcroît. Il serait intéressant d'avoir des informations supplémentaires sur le recrutement effectif, notamment la part d'étudiants provenant des licences de l'établissement, et les candidatures extérieures en M2 pour chaque parcours.</p> <p>Les étudiants ayant besoin d'une remise à niveau peuvent bénéficier de cours en ligne (campus numérique Environnement et aménagement - ENVAM), et il y a un soutien linguistique pour les étudiants non francophones. Des passerelles existent entre les parcours ; il y a des dispositions pour les étudiants en situation de reprise d'études, ou salariés. Des informations supplémentaires seraient requises pour apprécier l'efficacité de ces dispositifs</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation initiale est privilégiée, avec des cours en présentiel tous les jours en M2. Un certain nombre de validations des acquis de l'expérience (VAE) sont réalisées (quatre ou cinq par an). La formation continue est possible seulement en M1. A l'avenir, pour élargir le recrutement et favoriser l'embauche, il pourrait être intéressant d'envisager la possibilité de mener le M2 en alternance.</p> <p>La formation s'organise en cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD), avec des modalités intéressantes de visio-conférences. Les parcours à finalité professionnelle <i>ETA</i> et <i>SIGAT</i> présentent une part de CM relativement élevée, notamment pour le suivi des ateliers, au détriment des TD. Or, pour un bon fonctionnement des ateliers, même si quelques CM peuvent légitimement être organisés, les modalités pédagogiques doivent laisser une place prépondérante aux TD pour assurer le suivi et l'accompagnement pédagogique des groupes d'étudiants.</p> <p>Les parcours <i>SIGAT</i> et <i>Image</i> disposent d'un accès renforcé au numérique, à travers une salle informatique dédiée, du matériel spécifique, ce qui permet de donner aux étudiants une certaine autonomie en la matière.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation suivent le cadrage défini au niveau de l'établissement. Les étudiants bénéficient de modalités de contrôle assez classiques, écrits, dossiers et oraux. Il aurait été souhaitable d'avoir des informations détaillées sur le type de contrôle effectué en fonction des différents cours et modules.</p> <p>La composition des jurys n'est pas précisée, hormis le cas des jurys de projets et de stages auxquels participent des professionnels.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Bien que la liste des compétences que les étudiants doivent avoir développées pendant la formation soit clairement précisée dans les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), la façon dont est évaluée l'acquisition de ces compétences n'est pas claire. Autant pour les compétences thématiques que transversales, la formation ne semble pas mettre en place de stratégie particulière pour vérifier leur maîtrise. Ce manque transparaît également dans l'annexe descriptive au diplôme, qui se révèle assez succincte (les titres des cours ne sont pas remplis, et les compétences sont faiblement développées).</p> <p>La formation gagnerait à mettre en place un portefeuille de compétences ou document similaire.</p>

Suivi des diplômés	<p>Il n'y a pas d'organisation globale et intégrée du suivi des anciens étudiants. Les enquêtes menées par l'établissement (service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle) sont partielles en raison de la mise en place récente de la mention (les enquêtes en 2011 et 2012 ne concernent qu'un seul des parcours). Les quelques informations disponibles sont récoltées par chaque responsable de parcours, à partir de l'envoi de courriers électroniques de contact une fois par an.</p> <p>Au-delà de ce suivi épisodique réalisé par les responsables, il serait intéressant de structurer le suivi des anciens à l'échelle de toute la mention.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>L'autoévaluation s'organise dans les parcours suivant des modalités différentes. Progressivement, des conseils de perfectionnement se mettent en place mais ce n'est pas encore le cas pour les parcours <i>FSM</i> et <i>Image</i>. Pour <i>ETA</i> et <i>SIGAT</i>, les conseils de perfectionnement réunissent étudiants et professionnels autour de l'équipe pédagogique. Il serait souhaitable d'harmoniser cette pratique et d'envisager la création d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention.</p> <p>Pour tous les parcours, des séances d'échange ont été mises en place avec les étudiants, permettant d'identifier certains problèmes. Il serait intéressant d'avoir des informations sur le taux de participation des étudiants à ces rencontres pour mieux apprécier la représentativité de leurs commentaires. Et il serait souhaitable de généraliser les enquêtes en ligne déjà pratiquées dans le parcours <i>SIGAT</i>.</p>

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID

Champ de formation	Sciences sociales
Intitulé du diplôme	Master géographie aménagement

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Points faibles	
Observations	<p>L'absence de pilotage indiqué au niveau de la mention et le choix de faire le suivi au plus près des étudiants (au niveau des parcours) est un choix collectif, le suivi des étudiants est effectivement fait par chaque responsable de parcours car il a la meilleure connaissance des étudiants et des débouchés professionnels. Pour autant, comme les experts l'ont très bien noté, près de 80% en M1 et 20 à 30% en M2 sont des enseignements mutualisés qui supposent donc un pilotage commun entre les parcours, notamment un important travail a été réalisé pour la mise en place de cours de méthodologie commun à l'ensemble de cette mention et la mention urbanisme aménagement également portée par le département.</p> <p>La dimension internationale est variable selon les parcours, pour le parcours FSM de nombreuses collaborations avec le Brésil existent permettant notamment aux étudiants d'effectuer leur stage de recherche dans des universités brésiliennes partenaires.</p>

Recommandations	
Observations	L'affichage du terme environnement sera effectivement possible dans la nouvelle nomenclature de mention de master.

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2

